

Prévention et secours civiques n°1 (PSC1)

 Durée	1 Jour - (7 Heures)	 Modalité d'accès	Texte de Réglementation applicable Arrêté du 16 novembre 2011 modifiant l'arrêté du 24 juillet 2007 modifié fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 »
 Pré-requis	Aucun	 Date	Voir convention
 Public	Cette formation s'adresse à toute personne qui doit acquérir les savoirs et les comportements nécessaires de base pour exécuter les premiers gestes et protéger la victime	 Lieu	INTRA
 Intervenants	Qualité du formateur : animation réalisée par un formateur appartenant à la FFSPF	 Délai d'accès	Définir avec l'entreprise
 Nb participants	De 4 à 10	 Accessibilité	L'organisme de formation étudiera l'adaptation des moyens de la prestation pour les personnes en situation de handicap
 Prix	Voir convention	 Obligations réglementaires	Aucune

Méthode pédagogique :

La formation «Prévention et secours civiques n°1 PSC1» est une formation progressive, pratique, où les connaissances nécessaires à la compréhension sont apportées aux cours d'exercices pratiques. Elle utilise des techniques pédagogiques traditionnelles et modernes, décrites dans les recommandations pédagogiques et qui impliquent les participants, les amenant à réaliser les gestes et les conduites à tenir qu'ils auront à exercer sur le terrain

Outil pédagogique :

Supports papiers

Évaluation :

Le stagiaire ayant suivi l'intégralité de la formation et participé à un cas concret obtiendra la délivrance, par l'association Nationale disposant d'une habilitation de sécurité civile pour les formations de premiers secours, du certificat de Compétences PSC1.

Validation :

Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail

OBJECTIF

Etre capable d'exécuter correctement les gestes de premiers secours destinés à protéger la victime et les témoins, d'alerter les secours d'urgence et d'empêcher l'aggravation de l'état de la victime et préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours

PROGRAMME

JOUR 1 :

- Protection
- Alerte
- Le malaise
- Les atteintes des os et des articulations
- Les brûlures
- Les plaies
- Hémorragies externes
- Obstruction des voies aériennes par un corps étranger
- Perte de connaissance
- Arrêt cardiage